

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 23 mai 2025

Présents :

Messieurs Fouché Laurent, Berquet, Berti, Bouny, Duvivier, Fouché Lilian, Mevollon, Meyniel, Savinaud, Sourzat, Viroles.

Excusés et absents :

Messieurs Beffara, Comte, Moissinac, Vettoretti.

Ordre du jour :

- Le nouveau logo du club
- Remboursement des frais de déplacement des bénévoles
- Accès au décollage de Soult
- Stationnement atterrissage du Mercou
- Point sur sortie club Val Louron
- Point fête du club et découverte parapente en biplace
- Défraiement des biplaceurs club
- Journées voler mieux
- Charte utilisation biplace club
- WhatsApp du comité directeur
- Date prochaine réunion CD (peut-être à traiter en premier)

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le samedi 13 septembre 2025 à 9 h 30.

Nouveau logo du club:

Loïc, Gautier, Yannick et Laurent V. feront équipe avec Déborah, la conceptrice, pour finaliser 3 propositions qui seront ensuite soumises au vote pour choisir le nouveau logo du club.

Journées « voler mieux » :

Hervé Delaunay doit nous donner une date pour la journée « Recyclage biplace » prise en charge par le CDVL.

Sortie club Val-Louron :

9 personnes pour la navette et 10 personnes pour le gîte.

Remboursement des frais de déplacement des bénévoles :

Un projet proposant le remboursement des frais de déplacement des bénévoles est à l'étude et a été débattu. Le CD se donne un temps de réflexion avant un vote qui aura lieu à la prochaine réunion.

Le point fête du club, découverte parapente en biplace, nettoyage des sites :

Il sera souhaitable à l'avenir de définir un cadre et différents responsables pour les navettes, les repas, les rendez-vous. 43 biplaces ont été réalisés. Laurent V. sera chargé de gérer le tarif à 5 € pour les nouveaux vols qui seront éventuellement demandés par les 43 personnes qui ont payé 35 € de

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 23 mai 2025

cotisation club. Nous remercions les bénévoles qui ont participé au nettoyage des sites et contribués à la réussite de la fête du club.

Défraiement des biplaceurs club :

Vote positif pour le défraiement des biplaceurs à partir de 3 cotisations et maximum 105 €.

Accès au décollage de Soult :

Laurent F. a eu un entretien avec Monsieur le Maire de Floirac. Il nous autorise à nous garer le long de la route à droite après les conteneurs poubelles et le virage en épingle menant à la ferme des Meyniel en venant de Vayssou. Solution provisoire. Il souhaite négocier avec les propriétaires un accès sur le petit chemin avant la ferme de la famille Meyniel en venant de Vayssou et également il envisage d'y créer un parking.

Stationnement atterrissage du Mercou :

La zone habituelle de stationnement sous les arbres a été tondue et nettoyée, cependant les jours d'affluence il sera nécessaire d'utiliser un autre parking pour ne pas déranger les propriétaires de la ferme à l'atterrissage.

Charte d'utilisation du biplace club :

Elle sera complétée et mise à jour par le défraiement des biplaceurs, le nouveau lieu de stockage, et diverses mises à jour. Elle sera votée à la prochaine réunion CD.

WhatsApp du comité directeur :

Les décisions mineures pourront être traitées via le WhatsApp du CD. S'il y a opposition le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la convocation à une réunion du comité directeur.

Clôture du compte à la Caisse d'Epargne :

9 voix favorables, 2 abstentions.

Pour le Bureau CVL46

Jacques, secrétaire